



Conseil économique et social

Distr. générale
26 avril 2010
Français
Original : anglais

Reprise de la session d'organisation de 2010

28 et 29 avril 2010

Point 4 de l'ordre du jour

Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations

Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses

Sous-comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Note du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général a reçu la candidature de la Suisse au Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses (Sous-Comité TMD)¹ et celle de la Fédération de Russie au Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Sous-Comité d'experts du SGH)¹, en qualité de membres de plein exercice.
2. Par sa résolution 1986/66 du 23 juillet 1986, le Conseil économique et social a invité le Secrétaire général à encourager la diversification géographique des experts qui composaient alors le Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses. Les gouvernements sont invités à mettre des experts à la disposition du Comité, à la demande du Secrétaire général et à leurs frais.
3. Le Secrétaire général a le plaisir d'approuver la candidature de la Suisse au Sous-Comité TMD et celle de la Fédération de Russie au Sous-Comité d'experts du SGH, en qualité de membres de plein exercice, et demande au Conseil d'entériner cette décision.

¹ Pour la liste des membres actuels, voir A/64/3, annexe III.

